

Rencontre au Haut-Commissariat



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68
Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf>

Courriel

snespf@gmail.com

Compte rendu de l'audience du 10 décembre 2012 avec le Haut-Commissaire en présence du Vice-Recteur.

INDEMNITES

ITR

Le Haut-Commissaire a noté notre demande de relancer le dialogue sur le dossier post - ITR. Il ne semblait pas au courant du dossier, et peu enclin à aller le porter à Paris.

Après un rappel du sujet, il a concédé qu'il était notre interlocuteur sur le Territoire.

Nous allons essayer de le rencontrer à son retour.

IFCR

Le haut-Commissaire estime comme nous que les retards de paiements d'IFCR ne sont pas acceptables.

Il va voir avec le V.R la possibilité de dégager des crédits plus vite auprès du ministère des finances de Bercy.

Pour lui, il y a une inégalité de traitement entre les fonctionnaires.

Autres

De nombreux cas de paiements sont renvoyés de la Trésorerie Générale sans explications : cela entraîne beaucoup de retards. Il a demandé au Vice-recteur de voir avec le TPG pour simplifier les procédures trop tatillonnes.

MISE EN LOGE

Les concours nationaux se passent toujours de nuit (20h, 1h ou 5h), malgré l'avance de deux heures. Ils restent difficiles à passer sur le Territoire, seul concerné par autant de décalage horaire.

Pour le VR, la mise en loge n'est plus d'actualité car avec les moyens technologiques actuels la fraude est inévitable. Il précise en plus qu'il n'y a, à ce jour, pas de structures d'accueil.

En fait c'est surtout une question de budget, car le concours de l'IRA (interministériel) se déroule de jour. Il s'est engagé à revoir une meilleure solution.

SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS

La responsabilité du H.C concernant la sécurité dans les établissements scolaires ne concerne que la violence.

Interrogé sur le dossier des pesticides, il nous a renvoyé au service de la santé du territoire.

Toutefois si la situation s'aggravait il pourrait prendre des décisions.

Pour les violences en milieu scolaire, le H.C. propose de faire une convention avec le Territoire pour mettre en place un suivi des incivilités et agressions, comme cela existe en métropole.

A partir du chiffrage il pourra réagir.

16 janvier 2013

Rencontre au Haut-Commissariat



SNES POLYNESIE

BP 3694

98713 PAPEETE

Tél. : 57 27 68

Vini : 72 72 08

Site

<http://www.snes.pf>

Courriel

snespf@gmail.com

BATIMENTS SCOLAIRES

Les constructions scolaires stagnent alors que des fonds ont été accordés.

La loi d'autonomie ne permet pas lors d'une dotation globale de vérifier à quoi sert l'argent.

LE H.C. a annoncé que 5 millions d'euros vont être alloués pour 2013 ; il pourra voir leur répartition dans les établissements mais sans pouvoir les suivre ou intervenir.

CIMM

Les demandes de CIMM pour cette année sont toutes parties au MEN, mais aucun retour n'a été fait à ce jour, et aucun syndicat n'a été informé sur le sujet, selon le Vice-recteur.

Dès qu'il reçoit les avis il les transmettra aux intéressés.

AUTRES DOSSIERS

Le H.C. a entendu tous les autres dysfonctionnements sans y porter une grande attention.

Nous lui avons remis plusieurs dossiers et nous demanderons un rendez-vous au Vice-Rectorat pour suivre les dossiers en instance.

Cette première rencontre a été plutôt accueillante mais très vite nous n'avons pas senti de réelle volonté d'améliorer le fonctionnement du Vice-Rectorat.

L'égalité de traitement entre les fonctionnaires de métropole et d'ici lui tient à cœur, on espère donc que quelques injustices seront réparées.